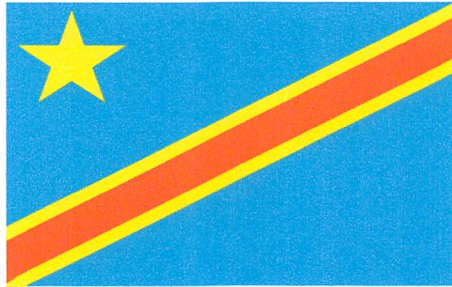


République Démocratique du Congo



**DECLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO
A L'OCCASION
DU SOMMET DES NATIONS UNIES SUR LA GESTION DES
DEPLACEMENTS MASSIFS DES REFUGIES ET DES
MIGRANTS**

New York, 19 septembre 2016

(à vérifier à l'audition)

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs

C'est pour nous un grand honneur de prendre la parole, au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à l'occasion de la tenue du Sommet des Nations Unies sur la gestion des déplacements massifs des réfugiés et des migrants

Notre Pays qui a ratifié toutes les conventions protégeant les réfugiés, respecte le droit international de réfugiés et le principe de non refoulement. Il a depuis les premières années de son existence ouvert ses frontières chaque fois que des groupes de populations ou des individus ont sollicité l'asile sur son territoire.

La République Démocratique du Congo a ainsi payé un lourd tribut à accueillir un des plus importants contingents de réfugiés dans le monde. Plus de 2 millions de réfugiés rwandais au milieu des années 90 suivant le génocide de 1994 au Rwanda, des centaines de milliers d'Angolais suite à la lutte pour l'indépendance, les vagues de réfugiés sud-soudanais en raison de la lutte pour l'indépendance du Soudan du Sud et plus récemment en raison de la guerre civile dans ce pays, des milliers de réfugiés Burundais, des milliers de réfugiés centrafricains et d'autres nationalités.

Notre terre a été dévastée, des éléments armés en provenance de pays étrangers y sont entrés, les populations locales ont souffert de représailles de la part de ces groupes armés, le développement économique a été entravé en raison de l'impact de milliers de réfugiés et la sécurité est toujours un énorme défi dans la partie orientale du pays.

A la suite de ces événements, les déplacements internes massifs de près de 2 millions de personnes font désormais partie du paysage de certaines parties du Pays

Ces faits ont en outre occasionné la fuite d'un demi-million de nos compatriotes, réfugiés à l'étranger.

En dépit de tout cela, nous avons pu nous rendre compte que le principe de partage des responsabilités dans la réponse à ces grands mouvements de réfugiés et de déplacés internes n'a pas été respecté par la communauté internationale, celle-là même qui a ordonné l'ouverture d'un corridor humanitaire pour laisser entrer réfugiés et hommes armés.

Le manque de financement empêche la mise en œuvre des solutions durables en ce qui concerne le rapatriement, l'intégration locale des réfugiés ou la viabilisation des zones de retour des réfugiés et des déplacés internes.

Forte de cette malheureuse expérience, la République Démocratique du Congo ne peut que se réjouir du Cadre de réponse globale pour les réfugiés, préconisé par le projet de la Déclaration du présent Sommet, en réponse aux afflux de réfugiés à grande échelle ou aux situations prolongées. Il se félicite du fait que ce cadre associe l'ensemble des parties prenantes comme les autorités locales et nationales et souligne la nécessité de répondre aux besoins des communautés d'accueil locales.

La République Démocratique du Congo soutient les engagements incluant un soutien croissant aux pays et aux communautés qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés.

Comme cela a été constaté durant les crises impliquant les pays européens, cette responsabilité ne peut plus être assumée seulement par les pays africains d'accueil des réfugiés. Cela est d'ailleurs conforme à la Convention de Genève de 1951 qui dispose dans son préambule que la protection internationale ne saurait être efficace sans une responsabilité partagée des Etats quant au fardeau provoqué par l'accueil de milliers de personnes sur le territoire.

C'est pourquoi la République Démocratique du Congo appelle à l'application réelle et effective aux pays africains à ressources limitées du principe selon lequel la protection des réfugiés et l'assistance aux Etats d'accueil est une responsabilité internationale commune.

Je vous remercie de votre attention.